

MOIS DE L'ESS 2021

DOSSIER DE PRESSE

RÉGION GUYANE



SOMMAIRE

1

L'ESS, une façon d'entreprendre

L'ESS représentée en Guyane par la CRESS
ESS France, tête de réseau de l'ESS
La CRESS de Guyane, membre d'ESS France

p.3

p.4

p.5

2

Mois de l'ESS 2021



Qu'est-ce que le Mois de l'ESS ?
Programme : temps forts et semaines thématiques 2021
Structures de l'ESS ou citoyens : comment participer au Mois de l'ESS ?

p.6

p.7

p.10

3

Prix de l'ESS 2021



Des prix récompensés à l'échelle régionale et nationale

p.11

NEW

4

Nouveau site internet du Mois de l'ESS

lemois-ess.org : le site fait peau neuve
Pour rester informé-e

p.12

p.13

5

Partenaires

Partenaires locaux
Partenaires nationaux

p.13

p.13

1 L'ESS, une façon d'entreprendre

L'ESS REPRÉSENTÉE EN GUYANE PAR LA CRESS

L'ESS EST DÉFINIE DANS LA LOI DU 31 JUILLET 2014

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les secteurs d'activité. Elle se compose ainsi d'activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services mises en œuvre.

Les entreprises de l'ESS regroupent des associations, des coopératives, des mutuelles, des fondations, des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ou encore des sociétés commerciales

de l'ESS. Leur fonctionnement interne et leurs activités répondent à des principes d'utilité sociale et de solidarité, avec les conditions suivantes :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices. Le profit individuel est proscrit ;
- Une gouvernance démocratique et participative, définie et organisée par les statuts ;
- Une gestion responsable (bénéfices réinvestis pour le développement et le maintien de l'activité et réserves impartageables).

14,8%

de l'emploi privé en Guyane relève de l'ESS*

92,2%

Part du secteur associatif dans l'ESS guyanaise*

LA CRESS DE GUYANE DÉDIÉE À L'ESS DU TERRITOIRE

Existant depuis 1993, la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) de Guyane s'attelle à la promotion et au développement de l'ESS en Guyane.

La loi dite «ESS» de 2014 définit ses missions :

- **REPRÉSENTATION** notamment auprès des pouvoirs publics
- **APPUI**
 - à la création, au développement et au maintien des entreprises ;
 - à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises ;
 - à l'établissement de liens avec les entreprises du secteur établies dans les autres Etats membres de l'Union européenne
- **OBSERVATION** par la collecte, l'exploitation et la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS
- **INFORMATION** sur la dimension européenne de l'ESS et l'appui
- **ANIMATION**
 - territoriale
 - de la coopération internationale des collectivités concernées en matière d'économie sociale et solidaire (pour la Guyane et Mayotte)

*Source : Panorama de l'ESS en Guyane, 2018

CARTE D'IDENTITÉ D'ESS FRANCE

ESS FRANCE, TÊTE
DE RÉSEAU DE L'ESS

Toutes les structures
de l'ESS représentées



L'ESS, implantée dans l'ensemble
des secteurs d'activité



LES 4 COLLÈGES



Reconnue par la loi
du 31 juillet 2014
(loi Hamon)

Coordonne et anime
les Chambres
Régionales de l'ESS

UNE PLACE PLUS GRANDE AUX TERRITOIRES



Nouveau
collège dédié
aux CRESS

Création d'un
Comité des régions
rassemblant
l'ensemble des CRESS

UNE ATTENTION À LA DÉMOCRATIE ET AU RENOUVELLEMENT

Parité dans
les instances

Mandats
de 4 ans

Renouvellement
par moitié tous
les deux ans

LA CRESS DE GUYANE, MEMBRE D'ESS FRANCE

ESS FRANCE EST LA CHAMBRE FRANÇAISE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.

ESS France est la voix de référence de l'ESS. Elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ainsi que les Chambres Régionales de l'ESS (CRESS), et toute autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités.

Si elle existe depuis plus d'une vingtaine d'année, ESS France est reconnue comme structure représentative de l'ESS depuis la Loi de 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire.

ESS France représente et promeut l'ESS et ses modèles auprès des pouvoirs publics et du grand public. Afin de soutenir la création, la consolidation et le développement des structures de l'ESS, ESS France travaille en coopération avec ses membres et ses partenaires à la mise en œuvre d'outils adaptés à leurs spécificités ou à leur bonne prise en compte par les dispositifs de droit commun.

Incarnation d'ESS France en région, le réseau des Chambres Régionales de l'ESS (CRESS) assure ces missions sur les territoires.



RECONNAISSANCE PAR L'ARTICLE 5 DE LA LOI DU 31 JUILLET 2014

[Modifié par la loi ASAP du 8 décembre 2020]

« ESS France assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire.

ESS France assure à cet effet, au bénéfice des entreprises du secteur, la représentation auprès des pouvoirs publics nationaux des intérêts de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions de représentation des organisations professionnelles ou interprofessionnelles du secteur.

ESS France soutient, anime et coordonne le réseau des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire et consolide, au niveau national, les données économiques et sociales et les données qualitatives recueillies par celles-ci.

L'Etat conclut une convention d'agrément avec ESS France.

ESS France est constituée en association jouissant de plein droit de la capacité juridique des associations reconnues d'utilité publique. Cette association est constituée par les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie sociale et solidaire, y compris les sociétés commerciales mentionnées au 2° du II de l'article 1er, et par les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire. »

Les CRESS
rejoignent
ESS France

Ainsi, la CRESS de Guyane est membre d'ESS France

2 Mois de l'ESS 2021



QU'EST-CE QUE « LE MOIS DE L'ESS » ?

Le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire est un temps annuel se déroulant au mois de novembre qui donne l'opportunité de découvrir l'ESS et de comprendre ce que cette forme d'économie peut apporter à notre société en pleine transition.

C'est à travers de nombreuses manifestations sur tout le territoire organisées par les acteurs et actrices de l'Economie Sociale et Solidaire que le Mois de l'ESS prend vie. Portes ouvertes, visites d'entreprise, conférences, forums, ateliers, formations ou encore rendez-vous festifs, ces événements visent à débattre et présenter l'ESS à celles et ceux qui le souhaitent.

Que ce soit à travers la création d'une fresque sur le climat à Brest, un atelier pour créer une coopérative à Toulouse, une conférence sur les habitats participatifs à Besançon ou encore un ciné-débat autour de la coopération à Reims, les citoyens et les acteurs et actrices de l'ESS seront à même de partager mais aussi construire des activités en lien avec l'Economie Sociale et Solidaire et de transmettre leurs savoir-faire, projets et activités.

Initiative créée à l'origine par la Chambre Régionale de Provence Alpes Côte d'Azur en 2015, elle est ensuite animée dans chaque région par les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire et coordonnée au niveau national par la Chambre Française de l'ESS, ESS France.

ANIMATION EN RÉGION ASSURÉE PAR LES CRESS

- Mobilisation des acteurs et actrices recensement des événements potentiels et sélection ;
- Appui à l'organisation de manifestations en région ;
- Mobilisation de partenaires financiers régionaux pour la coordination et la promotion des événements ;
- Élaboration d'un programme régional ;
- Élaboration et diffusion d'outils de communication (programmes, flyers, affiches, pages web...) ;
- Organisation de la présentation publique ;
- Animation des partenariats médias régionaux et locaux ;
- Bilan régional.

COORDINATION NATIONALE ASSURÉE PAR ESS FRANCE

- Coordination et promotion ;
- Appui méthodologique auprès des CRESS (collectif et individuel) ;
- Recherche de financements nationaux ;
- Mobilisation de partenaires nationaux pour favoriser les initiatives en région ;
- Recensement des manifestations d'envergure nationale ;
- Élaboration et diffusion d'outils de communication : site dédié, flyers, affiches... ;
- Organisation de la présentation publique (CRESS, réseaux nationaux de l'ESS, grandes entreprises de l'ESS, partenaires institutionnels de l'ESS, médias) ;
- Animation des partenariats médias nationaux (dossier de presse, conférence de presse, espace presse sur le site...).

PROGRAMME : TEMPS FORTS & SEMAINES THÉMATIQUES

QUELQUES TEMPS FORTS 2021



PROGRAMME : TEMPS FORTS & SEMAINES THÉMATIQUES

DU 22 AU 29
NOVEMBRE
2021



FORUMS DE L'ESS DANS LES TERRITOIRES

4 temps d'échange avec les acteurs de l'ESS en Guyane selon calendrier
Sur inscription

L'ESS est bien présente et installée en Guyane, mais parfois mal connue, difficilement appréhendée ou tout simplement en proie à des problématiques très diverses compte tenu de la configuration du territoire-pays qu'est la Guyane. Savoir la reconnaître, la définir, se l'approprier et identifier ses besoins et ses enjeux à chaque endroit de la Guyane est un défi à relever.

Il apparaît comme particulièrement pertinent d'ouvrir des espaces de réflexion à ce sujet, afin de répondre en particulier aux questions suivantes :

DE QUOI PARLE-T-ON ? COMMENT AGIR ?

A cette occasion, du 22 au 29 novembre 2021, la CRESS de Guyane va à la rencontre des acteurs dans les EPCI, en y proposant les Forums de l'ESS.

Ainsi, ce sont 4 Forums qui se tiendront dans les territoires pour penser l'ESS en Guyane, avec l'ensemble des acteurs économiques.

Accessible aux acteurs locaux de l'ESS sur inscription - Plus d'infos : lemois-ess.org, sur les réseaux sociaux de la CRESS de Guyane ou en contactant la CRESS.

FORUM DE L'ESS DANS LES TERRITOIRES

DU 22 AU 29 NOVEMBRE 2021 D'OUEST EN EST

4 EPCI, 4 Forums pour penser l'ESS en Guyane

cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire de Guyane

Collectivité
Territoriale
de Guyane

PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE

ess
France

DÉLÉGATION
NATIONALE
AUX OUTRE-MER

2 DÉCEMBRE
2021



CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ESS ET CLÔTURE DU
MOIS DE L'ESS

08H30-17H30
Présentiel

La Conférence Régionale de l'ESS marquera la clôture du Mois de l'ESS 2021. Réunissant les acteurs de l'écosystème ESS de Guyane, elle se veut un espace d'échanges entre institutionnels et opérateurs économiques de l'ESS, de bilans, de réflexion et de prospective sur les diverses thématiques de l'ESS.

Rythmée par des plénières, tables rondes et temps de networking, la Conférence Régionale sera aussi le lieu de remise du Prix de l'ESS Régional au lauréat.

Programme (*sous réserve de modifications*) :

08H30 · Accueil / Networking

09H15 · Discours d'introduction

09H45 · Présentation : La CRESS au service de l'ESS en Guyane

10H15 : Penser l'ESS en Guyane

Présentation des chiffres clés de l'ESS en Guyane
Restitution des forums de l'ESS 2021

11H30 · L'ESS en Guyane par temps de COVID

13H30 · Remise du Prix Régional de l'ESS

14H · Tables rondes

16H30 · Clôture et networking

Inscriptions à venir.

Pour suivre les temps forts, retrouvez toutes les informations sur Twitter [@mois_ess](https://twitter.com/mois_ess)
ou sur le site : <https://lemois-ess.org/tous-les-evenements>

STRUCTURES DE L'ESS OU CITOYENS : COMMENT PARTICIPER AU MOIS DE L'ESS ?

MOBILISER LES ACTEURS ET ACTRICES DE L'ESS POUR VALORISER L'ESS !

Durant le mois de novembre, toutes les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (associations, mutuelles, fonds, fondations, coopératives ou sociétés commerciales de l'ESS) sont invitées à se mobiliser et à organiser des événements pour faire connaître et sensibiliser celles et ceux qui souhaitent en savoir plus sur l'ESS. Table-ronde, atelier, conférence, activité manuelle, formation, rencontre d'affaire, porte-ouvertes, projection de films, exposition... le format est au choix des organisateurs ! Ces manifestations partout sur les territoires permettent à la fois de faire connaître l'ESS mais également valoriser les initiatives des acteurs et actrices qui se mobilisent au quotidien pour répondre aux défis et enjeux auxquels notre société est confrontée.

Le site du Mois de l'ESS est mis à disposition des structures qui souhaitent mettre en avant leurs activités, savoir-faire ou projets. Découvrez plus loin dans ce dossier de presse (page 19) comment candidater en tant que structures de l'ESS.

SENSIBILISER LES CITOYENS ET CITOYENNES À L'ESS !

Le Mois de l'ESS est un bon moyen de comprendre et découvrir tous les aspects de l'Économie Sociale et Solidaire à travers ses principes et fondamentaux, son poids économique, son ancrage territorial, sa présence en matière d'emploi, mais également sa vision sur le long terme d'une économie porteuse de sens. Citoyens et citoyennes sont invités à participer au Mois de l'ESS en découvrant les événements organisés par les acteurs de l'ESS eux-mêmes.



Culture, égalité femmes-hommes, finance solidaire, santé, sport, consommation, emploi, transition écologique, achats... le Mois de l'ESS traite de tous les sujets qui intéresseront aussi bien le grand public que les professionnels, lycéens, étudiants,...

Retrouvez tous les événements par région sur la plateforme dédiée :
<https://lemois-ess.org/tous-les-evenements>



Le concours national des Prix de l'Économie Sociale et Solidaire récompense chaque année depuis 2015 de nombreux projets remarquables. Il a pour objectif de faire découvrir, mettre en valeur et valoriser les activités d'entreprises ou d'organisations de l'Économie Sociale et Solidaire qui répondent aux besoins et enjeux quotidiens de notre société sur les territoires.

Les Prix de l'ESS récompensent cette année des Prix régionaux et nationaux sur deux thématiques : **Utilité Sociale** et **Transition Écologique**.

En savoir plus sur thématiques : <https://lemois-ess.org/candidater-aux-prix>

DES PRIX DESTINÉS AUX STRUCTURES DE L'ESS

Le concours est réservé aux structures de l'ESS reconnues dans la LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire : coopératives, mutuelles, fondations, associations loi 1901, sociétés commerciales de l'ESS et les entreprises agréées « entreprises solidaires d'utilité sociale » (ESUS).

DES PRIX RÉCOMPENSÉS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET NATIONALE



Un prix est décerné par des jurys locaux dans chaque région, avec une dotation de 1000€. Après sélection des meilleurs dossiers, deux initiatives sont sélectionnées pour être lauréates nationales, par un Jury d'experts de l'ESS. Les deux structures lauréates des prix nationaux se verront remettre une récompense de 5000€ et bénéficieront de la création d'une vidéo de promotion de leur structure. **En Guyane, 2 structures ont été désignées lauréates au niveau régional : Kwala Faya et Guyaclic'.**

EN 2020

LES PRIX DE L'ESS
 EN QUELQUES CHIFFRES

238 CANDIDATURES

11 PRIX RÉGIONAUX

17 INITIATIVES REMARQUABLES

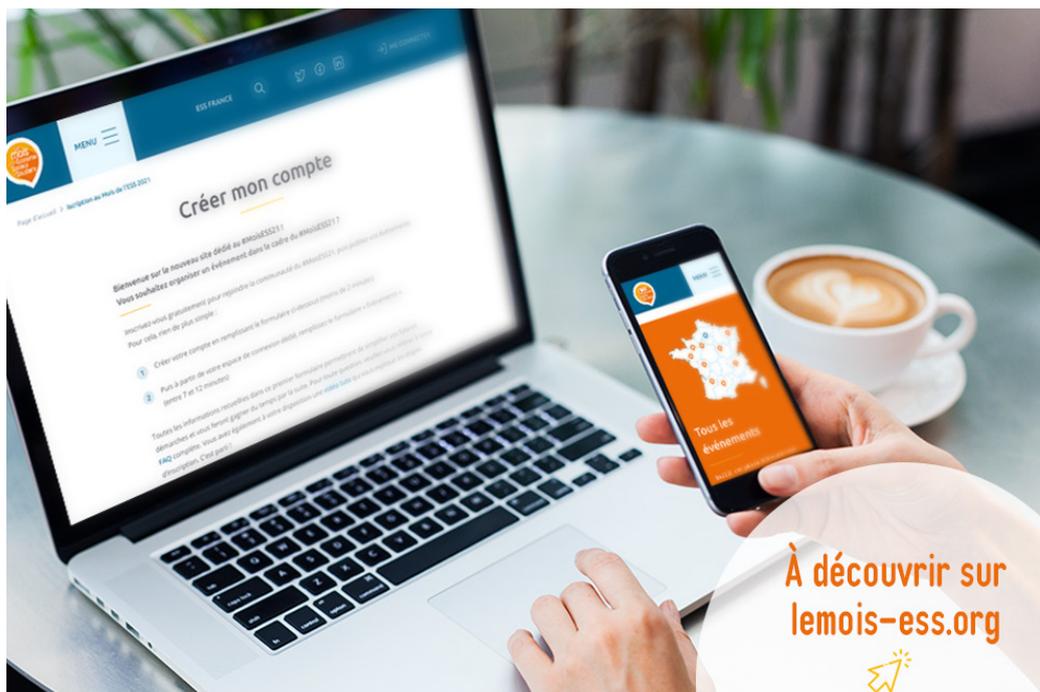
NEW

4

Nouveau site internet du Mois de l'ESS

LEMOIS-ESS.ORG : LE SITE FAIT PEAU NEUVE

Cette année, le site du Mois et le site des Prix de l'ESS se réunissent pour ne faire qu'un ! Une seule plateforme permettant aux structures de l'ESS de participer au Mois de l'ESS en **référencant leurs événements** mais également en **candidatant aux Prix de l'ESS**. Une plateforme simplifiée et intuitive pour un gagner du temps !



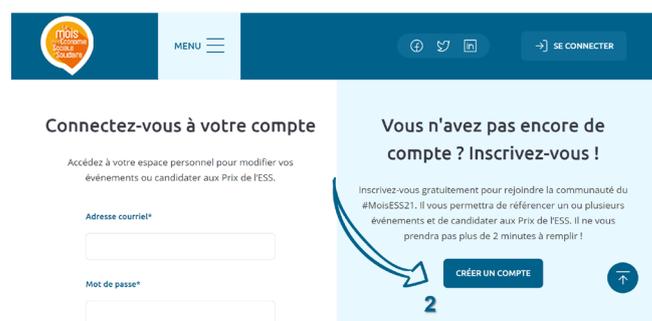
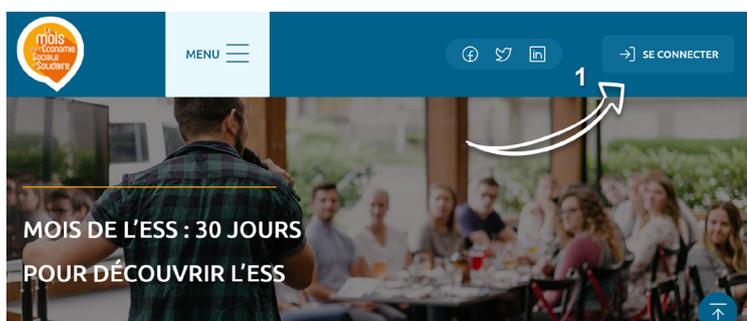
À découvrir sur
lemois-ess.org



COMMENT INSCRIRE UN ÉVÉNEMENT ET CANDIDATER AUX PRIX ?

Etape 1 : Inscription

En cliquant sur « Se connecter » puis sur « Créer un compte », les structures peuvent s'inscrire gratuitement et rejoindre la communauté du #MoisESS21. Le formulaire d'inscription ne prend que quelques minutes à remplir, et n'est demandé qu'une seule fois. En effet, toutes les informations recueillies permettront de simplifier leurs futures démarches et leurs feront gagner du temps pour la saisie des différents formulaires.



Etape 2 : Ajouter un ou plusieurs événements et/ou candidater à l'un des Prix

Une fois le compte utilisateur créé, les organisateurs atterrissent sur leur tableau de bord qui leur permet de référencer un événement et/ou de candidater aux Prix. Les événements sont soumis à validation par la CRESS de leur région puis acceptés et mis en ligne sur la page de « Tous les événements ». (<https://lemois-ess.org/tous-les-evenements>)

4

POUR RESTER INFORMÉ·E

LES RÉSEAUX SOCIAUX



Pendant tout le processus du Mois, retrouvez les temps forts ainsi que toutes les informations relatives aux modalités des candidatures sur les réseaux sociaux !

Facebook
CRESS de Guyane
Le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire 2021

Twitter
 @CRESSGuyane
 @mois_ess
 #MoisESS21

LinkedIn
CRESS de Guyane

5 Partenaires

PARTENAIRES LOCAUX



PARTENAIRES NATIONAUX



CONTACTS

Elodie EUGENIE

elodie.eugenie@cress-guyane.org
06 94 44 99 53

Maryline JEAN-FILS

maryline.jean-fils@cress-guyane.org
developpement.cress973@gmail.com
06 94 49 46 96

Le
mois
de l'Économie
Sociale
et **Solidaire**

